

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL219

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 17

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« obtenir »,

le mot :

« ordonner ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.